

## DÉPARTEMENT ET RÉGION NE SE SUBSTITUERONT PAS

L'arrêté préfectoral du 22 juillet ne mécontente pas seulement les associations. Le conseil général de Haute-Garonne et la région Midi-Pyrénées - qui, avec les mairies, financent en bonne partie les structures associatives - n'apprécient pas du tout le désengagement de l'État en ce qui concerne les contrats aidés. Il faut dire que les présidents d'associations risquent de se tourner vers les collectivités locales pour solliciter des subventions supplémentaires. « La situation est inquiétante. L'État diminue sans cesse ses aides dans tous les domaines, y compris l'associatif. Le département, qui est de plus en plus sollicité et de moins en moins financé, ne pourra pas se

substituer à l'État pour la prise en charge des contrats aidés. D'autant plus que nous finançons déjà près de 200 emplois dans les associations de Haute-Garonne », soupire-t-on au conseil général. Du côté de la Région, Monique Iborra, vice-présidente chargée notamment de l'emploi et de la formation professionnelle, noircit encore le tableau. « Il n'est déjà pas normal que l'État se désengage en catimini à la faveur d'un arrêté. Mais le pire est à venir. Dans le rapport introductif de la loi des finances 2010/2011, qui sera débattue en octobre à l'Assemblée, il est dit clairement que le nombre d'emplois aidés sera diminué et que leur taux de prise en charge sera en-

core revu à la baisse. » Autrement dit, le calvaire financier des associations ne fait que commencer. Et à l'instar du département, le conseil régional ne pourra pas enfile son costume de sauveur. « Sur cinq ans, nous avons financé quelque 1 000 emplois associatifs. Mais nous ne pourrons pas faire plus, par manque de moyens. Répondre à la demande des associations, qui grandira au fur et à mesure du désengagement étatique, sera tout simplement impossible. C'est quand même incroyable qu'en temps de crise on réduise l'aide aux emplois aidés alors que c'est exactement l'inverse qu'il faudrait faire », conclut Monique Iborra.

**H.C.**

mardi 31 août 2010